

MOUVEMENT INTERDEPARTEMENTAL DES ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRE
DEMANDE DE CHANGEMENT DE DÉPARTEMENT
POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2008

A retourner impérativement à l'inspection académique de votre département **avant le 22 février 2008**
Aucune demande ne doit arriver directement au ministère

Votre attention est appelée sur le fait que vous ne pouvez remplir, sans risque d'erreur, votre demande de mutation si vous n'avez pas pris connaissance des instructions de la notice d'emploi de l'imprimé de candidature pour la rentrée scolaire 2008

NUMEN DU DEMANDEUR

CACHET D'ENREGISTREMENT DU COURRIER A
L'ARRIVEE
DANS LES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Ecrivez :

1. pour Monsieur.
2. pour Madame.
3. pour Mademoiselle.

Date de naissance

Jour	Mois	Année

NOM D'USAGE

PRENOM

NOM PATRONYMIQUE (nom de naissance)

**1. DEPARTEMENT AUQUEL VOUS ETES RATTACHE (E)
ADMINISTRATIVEMENT EN QUALITE DE TITULAIRE :**
(en toutes lettres)

Code à 3 chiffres de ce département
(voir tableau de codification page 3 de la notice)

2. CORPS *(entourer le grade correspondant)*

- Instituteur
- Professeur des écoles de classe normale
- Professeur des écoles hors classe

3. ECHELON AU 31 DECEMBRE 2007 :

Date d'effet :

4. SITUATION ADMINISTRATIVE *(voir notice d'emploi) :*

5. AFFECTATION :

6. SITUATION DE FAMILLE :

MARIE(E), DIVORCE(E), SEPRE(E), PACSE(E),
CONCUBIN(E), CELIBATAIRE *(rayez les mentions inutiles)*

7. ADRESSE PERSONNELLE :

➤ **Fournir les justificatifs**

8. SITUATION DU CONJOINT (à remplir uniquement si votre conjoint est lui-même enseignant du premier degré et lie ses vœux aux vôtres)

NOM et PRENOM :

DATE de NAISSANCE :

DEPARTEMENT de RATTACHEMENT :

NUMEN DU CONJOINT si celui-ci est également enseignant du premier degré et lie ses vœux aux vôtres - Sinon, ne rien inscrire											

9. a. ANCIENNETE DE FONCTIONS DANS LE DEPARTEMENT ACTUEL AU-DELA DE 3 ANS D'EXERCICE EN QUALITE D'ENSEIGNANT TITULAIRE DU PREMIER DEGRE ET JUSQU'AU 1er SEPTEMBRE 2008

Cadre réservé à l'administrartion		
Ans	Mois	Jours
		0 0

b. DROIT DE MUTATION PRIORITAIRE POUR LES ENSEIGNANTS TITULAIRES AFFECTES L'ANNEE SCOLAIRE EN COURS DANS UNE ECOLE OU UN ETABLISSEMENT RELEVANT DU PLAN DE LUTTECONTRE LA VIOLENCE (BOEN n°10 du 8 mars 2001) ET JUSTIFIANT ENTRE LE 1ER JANVIER 2000 ET LE 1ER SEPTEMBRE 2008 DE 5 ANS DE SERVICES CONTINUS ACCOMPLIS DANS UN OU PLUSIEURS ETABLISSEMENTS OU ECOLES RELEVANT DE CE PLAN VIOLENCE.

Cadre réservé à l'administrartion	
OUI	NON

N.B. Ces rubriques sont réservées aux services départementaux dont vous dépendez administrativement. N'y portez aucune indication

10. RESIDENCE DE L'ENFANT → fournir les justificatifs

RESIDENCE ALTERNEE

DROIT DE VISITE ET D'HEBERGEMENT

11. CANDIDATS SEPARES DE LEUR CONJOINT POUR RAISONS PROFESSIONNELLES

→ fournir les justificatifs

11.1 .RAPPROCHEMENT DE CONJOINT

11.2 .ENFANTS DE MOINS DE 20 ANS A CHARGE

11.3 .NBRE D'ANNEE(S) SCOLAIRE(S) COMPLETE(S) DE SEPARATION AU 1ER SEPTEMBRE 2007 AVEC (LE CAS ECHEANT) L'ANNEE SCOLAIRE EN COURS

12. DEPARTEMENTS DEMANDES Conformez-vous au tableau de codification (p. 3 de la notice d'emploi)

	Code dépt.
1	

	Code dépt.
4	

	Code dépt.
2	

	Code dépt.
5	

	Code dépt.
3	

	Code dépt.
6	

LES CONJOINTS LIANT LEURS VOEUX doivent exprimer des vœux rigoureusement identiques, dans le même ordre et en nombre égal.

Les demandes liées sont **indissociables** : se reporter à la p. 2, rubrique 12 de la notice

13. CAPITALISATION DE POINTS POUR RENOUELEMENT DU MÊME PREMIER VŒU

(Entourez la case correspondant à votre situation)

13.1 . Avez-vous déjà participé aux permutations et aux mutations nationales ?

OUI	NON
-----	-----

13.2 . Votre vœu n°1 est-il identique à celui de votre précédente demande ?

OUI	NON
-----	-----

14. ENGAGEMENT A REJOINDRE LE DEPARTEMENT OBTENU (à remplir obligatoirement par l'enseignant)

Je soussigné(e), après avoir pris connaissance de la note de service annuelle relative aux changements de département m'engage à rejoindre le département obtenu à la rentrée scolaire 2008.

Fait à

Signature :

Le

Avis, date et signature de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale

- Favorable

- Défavorable (lettre jointe)